

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Terminologie utilisée dans le
fonctionnement de la langue

Mai 2001

Québec 

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

**Terminologie utilisée dans le
fonctionnement de la langue**

Mai 2001

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des apprentissages

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2001 — 01-00307

ISBN 2 - 550 - 37695-1

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2001

PRÉSENTATION

Afin de faciliter l'harmonisation de la terminologie du programme *Français, enseignement secondaire*, au secteur des jeunes, et de celle du programme *Français, langue d'enseignement*, à l'éducation des adultes, la Direction de la formation générale des adultes propose un tableau portant sur les principaux éléments du fonctionnement de la langue.

Cependant, avant de présenter le tableau, il convient de rappeler les principes qui doivent sous-tendre l'enseignement des notions liées au fonctionnement de la langue autant dans le programme d'études de l'éducation des adultes que dans celui du secteur des jeunes.

Dans l'introduction au programme d'études *Français, langue d'enseignement*, à l'éducation des adultes, les quatre principes suivants sont cités :

- *« les contenus d'apprentissage doivent favoriser une intégration des éléments du fonctionnement de la langue et de leur apport au sens de la phrase et du texte ou du message en situation de lecture, d'écoute, d'écriture et d'expression orale;*
- *le transfert constant et le réinvestissement des notions, d'un volet à l'autre du programme (de la lecture à l'écriture, par exemple), doivent être assurés par l'exploitation des ressources de la langue sur le plan de la compréhension et par l'application des règles du fonctionnement de la langue sur le plan de la production;*
- *la réitération des notions, dans un mode d'apprentissage en spirale, est essentielle à l'atteinte d'un degré de maîtrise adéquat de la langue française parlée et écrite;*
- *l'étude de la langue (et tout ce que cela comporte) doit se dérouler en contexte où le "sens" occupe une place prépondérante par rapport aux règles et à la terminologie qui la sous-tendent. » (p. xi et xii)*

De même, dans la présentation du programme *Français, enseignement secondaire*, au secteur des jeunes, il est précisé qu'on favorise « une intégration des éléments du fonctionnement de la langue et de leur apport au sens de la phrase et du texte en situation de lecture et d'écriture ». C'est une démarche d'apprentissage fonctionnel qui y est proposée par laquelle « les élèves sont amenés à observer et à vérifier les structures de phrases, les liens entre les phrases, entre les paragraphes, liens qui contribuent à assurer la cohérence d'un texte. [...] Il va de soi que les élèves doivent être placés en situation fréquente d'écrire de courts textes. [...] De plus, les élèves utilisent une terminologie appropriée pour expliquer les faits de langue contenus dans les textes lus et dans leurs propres textes. » (p. 5)

On peut donc conclure que, dans les deux programmes, les principes qui régissent l'enseignement du fonctionnement de la langue sont les mêmes et qu'il est important que cet enseignement se situe en contexte, ce qui donne au « sens » un rôle prépondérant. Rappelons également « qu'aucune méthode d'enseignement ne présente toutes les garanties de réussite. L'enseignante ou l'enseignant doit pouvoir choisir, parmi un ensemble de méthodes et de moyens éprouvés, ce qui convient le mieux à l'apprentissage, pour tel type d'élèves, de tel ou tel phénomène¹. »

Nous vous proposons maintenant un tableau qui présente, dans la colonne de gauche, les notions telles qu'elles apparaissent dans le programme d'études *Français, langue d'enseignement*, de l'éducation des adultes, ou dans des ouvrages de référence qui ont été utilisés dans l'élaboration ou la mise en œuvre de ce programme. Dans la colonne de droite, on trouve, en parallèle, les notions relevées dans le programme d'études *Français, enseignement secondaire*, du secteur des jeunes, ou dans des documents et grammaires qui s'y conforment.

1. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Programme de français du secondaire. Session de perfectionnement. Document d'accompagnement. Grammaire de la phrase et grammaire du texte*, Québec, mai 1997, p. 6.

Le présent document se veut un outil de consultation rapide. Cependant, il ne peut remplacer une appropriation personnelle par l'enseignant et l'enseignante de divers ouvrages de référence qui peuvent aider l'élève à mieux connaître et surtout à mieux appliquer les règles qui permettent de bien écrire. Ce tableau pourra aussi être utile pour aider l'élève qui a commencé son apprentissage au secteur des jeunes : il lui permettra d'établir des liens entre les termes employés.

<i>Français, langue d'enseignement</i> Adultes	<i>Français, enseignement secondaire</i> Jeunes
Phrase	
<p>La phrase est une suite de mots placés dans un certain ordre.</p> <p>La phrase se compose du groupe sujet et du groupe verbal. On peut lui adjoindre un ou des compléments d'objet direct ou indirect, des compléments circonstanciels et des attributs.</p> <p>La phrase peut être déclarative, interrogative, impérative ou exclamative.</p> <p>On reconnaît diverses formes de phrases : affirmative, négative, active, passive, neutre, emphatique, impersonnelle.</p> <p>La phrase simple ne compte qu'un verbe conjugué alors que la phrase complexe en compte plus d'un. La phrase complexe compte autant de propositions que de verbes conjugués.</p> <p>Les propositions peuvent être principales, subordonnées, incises ou indépendantes; elles peuvent être coordonnées ou juxtaposées.</p>	<p>La phrase est une unité syntaxique autonome.</p> <p>La phrase de base se compose de deux groupes obligatoires : un groupe du nom ayant la fonction de sujet et un groupe verbal ayant la fonction de prédicat auxquels peuvent s'ajouter un ou plusieurs groupes facultatifs appelés groupes compléments.</p> <p>La phrase peut être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déclarative; - interrogative, lorsqu'elle sert à poser une question, à demander une information, etc.; - interrogative totale, lorsque l'interrogation porte sur toute la phrase et que la réponse sera « oui », « non », « sans doute »; - interrogative partielle, lorsque l'interrogation porte sur une partie de la phrase; - impérative; - exclamative. <p>On reconnaît diverses formes de phrases : positive, négative, active, passive, neutre, emphatique, impersonnelle.</p> <p>La phrase de base se compose d'un groupe nominal et d'un groupe verbal, suivi ou non de groupes compléments. Cette phrase est de type déclaratif, de forme positive, active et neutre.</p> <p>La phrase transformée n'est pas tout à fait conforme à la phrase de base parce qu'elle a subi une ou des transformations, soit de type, soit de forme, par déplacement d'un constituant obligatoire ou par enchâssement.</p>

<i>Français, langue d'enseignement</i> Adultes	<i>Français, enseignement secondaire</i> Jeunes
Phrase (suite)	
<p>Les types de propositions subordonnées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la subordonnée relative; - la subordonnée conjonctive; - la subordonnée complétive; - la subordonnée circonstancielle. 	<p>La phrase à construction particulière est une phrase qui, même si elle n'a subi aucune transformation, n'est pas conforme au modèle de base. Ce sont les phrases à présentatif, les phrases infinitives et les phrases non verbales.</p> <p>Les phrases incises, les phrases coordonnées et les phrases juxtaposées font partie de la classe des phrases insérées.</p> <p>La phrase matrice se compose d'une principale (phrase enchâssante) et d'une ou de plusieurs subordonnées.</p> <p>Les types de phrases subordonnées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la subordonnée sujet; - la subordonnée complétive; - la subordonnée complément de phrase; - la subordonnée circonstancielle; - la subordonnée relative.

<i>Français, langue d'enseignement</i> Adultes	<i>Français, enseignement secondaire</i> Jeunes
Verbe	
<p>Critère sémantique</p> <p>Indique l'état du sujet ou l'action faite ou subie par ce dernier.</p> <p>Critères morphologiques</p> <p>Est une unité simple ou composée.</p> <p>Peut prendre la forme d'un auxiliaire ou d'un participe passé.</p> <p>Se conjugue selon le mode, le temps, la personne et le nombre.</p> <p>Types de verbes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - verbes du 1^{er}, du 2^e ou du 3^e groupe; - verbes pronominaux; - verbes impersonnels. <p>Auxiliaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de conjugaison. <p>Modes du verbe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - indicatif, impératif, conditionnel, subjonctif, infinitif, participe. 	<p>Critère sémantique</p> <p>Exprime un état ou un processus qui progresse dans le temps.</p> <p>Critères morphologiques</p> <p>Est une unité simple ou complexe.</p> <p>Est formé d'un radical et d'une terminaison.</p> <p>Est formé de l'auxiliaire <i>avoir</i> ou <i>être</i> suivi d'un participe passé.</p> <p>Se conjugue selon le mode, le temps, la personne, l'aspect et le nombre.</p> <p>Prend la personne et le nombre du nom ou du pronom sujet.</p> <p>Types de verbes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - verbes du 1^{er}, du 2^e ou du 3^e groupe; - verbes essentiellement pronominaux ou occasionnellement pronominaux; - verbes essentiellement attributifs ou occasionnellement attributifs; - verbes essentiellement impersonnels ou occasionnellement impersonnels; - verbes transitifs directs ou intransitifs directs; - verbes intransitifs. <p>Auxiliaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de conjugaison, de modalité, d'aspect, factitif. <p>Modes du verbe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - indicatif, impératif, subjonctif, infinitif, participe.

<i>Français, langue d'enseignement</i> Adultes	<i>Français, enseignement secondaire</i> Jeunes
Verbe (suite)	
<p>Temps du verbe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présent, passé composé, imparfait, plus-que-parfait, passé simple, passé antérieur, futur, futur antérieur. <p>Critères syntaxiques</p> <p>Est le noyau du groupe verbal.</p> <p>Participe passé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - employé seul; - avec l'auxiliaire <i>être</i>; - avec l'auxiliaire <i>avoir</i>; - employé avec <i>avoir</i> et suivi d'un infinitif; - du verbe pronominal. 	<p>Temps du verbe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présent, passé composé, imparfait, plus-que-parfait, passé simple, passé antérieur, futur, futur antérieur, conditionnel présent, conditionnel passé. <p>Critères syntaxiques</p> <p>A plusieurs valeurs, mais fait avant tout référence au temps.</p> <p>Est le noyau du GV[*], qui remplit la fonction de prédicat de P et reçoit la personne du donneur sujet.</p> <p>Est le noyau du GInf, qui peut exercer plusieurs fonctions du GN.</p> <p>Est le noyau du GPart, qui peut exercer des fonctions du GAdj.</p> <p>Peut recevoir des compléments.</p> <p>Participe passé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - employé seul; - employé avec <i>avoir</i>; - employé avec un verbe attributif. <p>* Une liste des principales abréviations utilisées est présentée en annexe.</p>

<i>Français, langue d'enseignement</i> Adultes	<i>Français, enseignement secondaire</i> Jeunes
Nom	
<p>Critère sémantique</p> <p>Sert à nommer des personnes, des animaux, des choses, des idées.</p> <p>Critères morphologiques</p> <p>Est une unité simple ou composée. A un genre. Varie en nombre.</p> <p>Critères syntaxiques</p> <p>Est le noyau du groupe nominal*, il est donneur de genre et de nombre.</p> <p>Remplit de nombreuses fonctions : sujet, complément du nom, complément d'objet direct, complément d'objet indirect, complément circonstanciel, attribut du sujet, attribut de l'objet, complément d'agent, apposition, apostrophe.</p> <p>Peut recevoir des compléments.</p> <p>Sortes de noms</p> <p>Commun, propre, concret, abstrait.</p>	<p>Critère sémantique</p> <p>Désigne une réalité concrète ou une entité abstraite.</p> <p>Critères morphologiques</p> <p>Est une unité simple ou complexe. A un genre. Varie généralement en nombre.</p> <p>Critères syntaxiques</p> <p>Est le noyau du GN**, il est donneur de genre et de nombre.</p> <p>Remplit de nombreuses fonctions : complément du nom, complément direct, complément indirect, complément de phrase, attribut du sujet, attribut de l'objet.</p> <p>Peut recevoir des compléments.</p> <p>Sortes de noms</p> <p>Animé, inanimé, humain, non humain, comptable, non comptable, individuel, collectif, concret, abstrait.</p>
<p>* Groupe nominal : groupe dont le noyau est un nom.</p>	<p>** GN : groupe nominal, groupe dont le noyau est le nom.</p> <p>Constructions du groupe nominal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nom; - nom + expansion *** ; - dét. + nom; - dét. + expansion + nom; - dét. + nom + expansion. <p>*** Expansion : GAdj, GAdv, GPart, GN, GPrép, subordonnée relative, subordonnée complétive.</p>

<i>Français, langue d'enseignement</i> Adultes	<i>Français, enseignement secondaire</i> Jeunes
Pronom	
<p>Critère sémantique</p> <p>Remplace un nom ou un groupe nominal.</p> <p>Critère morphologique</p> <p>Prend le genre et le nombre du nom qu'il remplace.</p> <p>Critère syntaxique</p> <p>Le pronom a les mêmes fonctions que le nom.</p> <p>Sortes de pronoms</p> <p>Personnel, possessif, démonstratif, relatif, indéfini, interrogatif.</p>	<p>Critères sémantiques</p> <p>Est un pronom référent ou pronom de reprise : n'a pas de sens en lui-même.</p> <p>Fait référence à un élément déterminé du contexte.</p> <p>Est un pronom nominal : désigne un participant à la communication.</p> <p>Critères morphologiques</p> <p>Est une unité simple ou complexe.</p> <p>Varie généralement selon la personne, le nombre, le genre et la fonction qu'il remplit.</p> <p>Le pronom référent ou de reprise prend le genre et le nombre de l'antécédent et varie selon la personne et sa fonction. Il peut recevoir des compléments.</p> <p>Le pronom nominal est invariable et il n'a pas d'antécédent.</p> <p>Critères syntaxiques</p> <p>Un pronom peut être tantôt un pronom de reprise, tantôt un pronom nominal selon qu'il renvoie ou non à un antécédent dans un texte.</p> <p>Le pronom est le noyau du groupe nominal.</p> <p>Le pronom a les mêmes fonctions que le nom.</p> <p>Sortes de pronoms</p> <p>Personnel, possessif, démonstratif, relatif, indéfini, interrogatif, numéral.</p>

<i>Français, langue d'enseignement</i> Adultes	<i>Français, enseignement secondaire</i> Jeunes
Adjectif	
<p>Critère sémantique</p> <p>Exprime une qualité ou une propriété du nom.</p> <p>Critères morphologiques</p> <p>Est variable en genre et en nombre, sauf l'adjectif désignant la couleur.</p> <p>Est une unité simple ou complexe.</p> <p>Peut provenir d'une forme verbale.</p> <p>Critères syntaxiques</p> <p>Est épithète ou attribut.</p> <p>Peut être placé avant ou après le nom.</p> <p>Peut avoir des compléments.</p> <p>A divers degrés de signification : positif, comparatif, superlatif absolu et relatif.</p>	<p>Critères sémantiques</p> <p>Qualifiant : exprime une qualité.</p> <p>Classifiant : indique une caractéristique reconnue, désigne une classe ou un ensemble.</p> <p>Critères morphologiques</p> <p>Est variable, sauf l'adjectif désignant la couleur et provenant d'un nom.</p> <p>Est une unité simple ou complexe.</p> <p>Peut provenir d'une forme verbale.</p> <p>Critères syntaxiques</p> <p>Qualifiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - est le noyau du GAdj* ; - se place avant ou après le nom; - peut avoir des compléments; - peut être comparatif ou superlatif; - fonctions : complément du nom, attribut du sujet, attribut du complément direct. <p>Classifiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - est le noyau du GAdj; - se place après le nom seulement; - ne peut avoir de compléments; - ne peut être mis au comparatif ni au superlatif; - fonction : complément du nom. <hr/> <p>* GAdj : groupe dont le noyau est un adjectif.</p> <p>Constructions du GAdj :</p> <ul style="list-style-type: none"> - adverbe; - adverbe + adjectif; - <i>en, y</i> + adjectif; - adjectif + GPrép; - adjectif + subordonnée complétive.

<i>Français, langue d'enseignement</i> Adultes	<i>Français, enseignement secondaire</i> Jeunes
Adverbe	
<p>Critère sémantique</p> <p>Modifie ou complète le sens d'un autre mot.</p> <p>Critères morphologiques</p> <p>Est une unité simple ou composée.</p> <p>Est invariable.</p> <p>Critères syntaxiques</p> <p>A divers degrés de signification : positif, comparatif, superlatif absolu, relatif.</p> <p>Fonctions selon la place qu'il occupe dans la phrase :</p> <ul style="list-style-type: none"> - complément circonstanciel; - complément du nom; - complément du pronom; - complément de l'adjectif; - complément de l'adverbe; - complément du présentatif. 	<p>Critère sémantique</p> <p>Exprime différentes valeurs sémantiques (temps, lieu, cause, etc.).</p> <p>Critères morphologiques</p> <p>Est une unité simple ou complexe.</p> <p>Est invariable dans la plupart des cas.</p> <p>Critères syntaxiques</p> <p>Est le noyau du GAdv*.</p> <p>Peut être comparatif ou superlatif.</p> <p>Fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - modificateur (adjectif, adverbe, verbe, déterminant numéral, préposition, pronom); - complément indirect du verbe; - complément de phrase. <p>Note : Les adverbes faisant partie de la classe des coordonnants n'ont pas de fonction et ne constituent pas le noyau du GAdv.</p> <hr/> <p>* GAdv : groupe dont le noyau est un adverbe.</p> <p>Souvent le GAdv n'est composé que de l'adverbe.</p> <p>Le groupe de l'adverbe ne prend pas son expansion à droite mais à gauche et est modifié par un autre adverbe.</p>

<i>Français, langue d'enseignement</i> Adultes	<i>Français, enseignement secondaire</i> Jeunes
Conjonction de coordination	Conjonction – coordonnant
<p>Critères sémantiques</p> <p>Est un mot de relation.</p> <p>Exprime différents rapports : liaison, explication, alternative, transition, cause, opposition, restriction, conséquence.</p> <p>Critères morphologiques</p> <p>Est une unité simple ou composée.</p> <p>Est invariable.</p> <p>Critères syntaxiques</p> <p>Est un élément de liaison.</p> <p>Unité deux mots ou deux groupes de mots semblables, de même nature ou de même fonction; ou unité deux mots ou groupes de mots équivalents mais de natures différentes; ou unité deux propositions de même nature; ou unité une proposition principale et une proposition indépendante.</p>	<p>Critères sémantiques</p> <p>Est un marqueur de relation.</p> <p>Exprime différentes catégories sémantiques ou est vide de sens.</p> <p>Indique le sens de la relation établie entre les unités syntaxiques coordonnées.</p> <p>A différentes valeurs : addition, alternative, cause, conséquence, explication, justification, opposition, succession.</p> <p>Regroupe des mots de la classe des conjonctions et de celle de l'adverbe.</p> <p>Critères morphologiques</p> <p>Est une unité simple ou complexe.</p> <p>Est invariable.</p> <p>Critères syntaxiques</p> <p>Est un élément de liaison.</p> <p>Sert de coordonnant.</p> <p>Relie des unités syntaxiques : phrases, groupes de mots ou phrases subordonnées.</p>

<i>Français, langue d'enseignement</i> Adultes	<i>Français, enseignement secondaire</i> Jeunes
Conjonction de subordination	Conjonction – subordonnant
<p>Critères sémantiques</p> <p>Est un mot de relation.</p> <p>Exprime différents sens : but, cause, comparaison, conséquence, condition, opposition, temps.</p> <p>Critères morphologiques</p> <p>Est une unité simple ou composée.</p> <p>Est invariable.</p> <p>Critères syntaxiques</p> <p>Est un élément de liaison.</p> <p>Unit une proposition subordonnée à une autre proposition dont elle dépend : proposition principale ou proposition subordonnée.</p>	<p>Critères sémantiques</p> <p>Est un mot ou une locution placés au début de la subordonnée et qui indique son enchâssement.</p> <p>La notion de subordonnant regroupe certains adverbes, des conjonctions, des déterminants et des pronoms.</p> <p>Exprime différentes catégories sémantiques ou est vide de sens.</p> <p>Sa valeur sémantique indique le sens de la subordonnée : simultanéité, antériorité, postériorité, but, manière, comparaison, cause, conséquence, justification, hypothèse, condition, opposition, concession.</p> <p>Critères morphologiques</p> <p>Est une unité simple ou complexe.</p> <p>Est invariable.</p> <p>Critères syntaxiques</p> <p>Est un élément de liaison.</p> <p>Sert de subordonnant.</p> <p>Marque l'enchâssement de la subordonnée.</p>

<i>Français, langue d'enseignement</i> Adultes	<i>Français, enseignement secondaire</i> Jeunes
Préposition	
<p>Critère sémantique</p> <p>Est un mot de relation.</p> <p>Critères morphologiques</p> <p>Est un mot invariable.</p> <p>Est une unité simple ou composée.</p> <p>Critère syntaxique</p> <p>Introduit un complément.</p>	<p>Critère sémantique</p> <p>Exprime différentes valeurs sémantiques ou est vide de sens.</p> <p>Critères morphologiques</p> <p>Est invariable.</p> <p>Est une unité simple ou complexe.</p> <p>Critères syntaxiques</p> <p>Est le noyau du GPrép.</p> <p>Exige toujours une expansion qui est placée à sa droite.</p> <p>Peut être commandée par le mot qui la précède ou le mot qui la suit.</p> <p>Régit un complément généralement sous la forme d'un GN ou d'un GInf.</p> <p>Fonctions du GPrép :</p> <ul style="list-style-type: none"> - complément du nom; - complément du pronom; - complément de phrase; - complément de l'adjectif; - modificateur du verbe; - attribut du sujet; - attribut du complément direct; - complément indirect du verbe.

OUVRAGES CONSULTÉS

- CANAC-MARQUIS, Jean, collaboration avec Francine CYR. *Grammaire moderne : manuel de référence et d'apprentissage. Connaissances grammaticales et lexicales*, Montréal, Éditions du Phare, 2000, xv + 416 p.
- CHARTRAND, Suzanne-Geneviève, et autres, avec la collaboration de François MORIN. *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Boucherville, Graficor, xvi + 397 p.
- FREDETTE, Jean-Pierre et Johanne MONTFILS. *Guide d'animation VISA*, Laval, Éditions FM, 2000, 226 p.
- JACOB, Roland et Jacques LAURIN. *Ma grammaire*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1998, xii + 434 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Programme d'études : Français, langue d'enseignement*, Québec, 1996, xvii + 247 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Programme de français du secondaire. Session de perfectionnement. Document d'accompagnement. Grammaire de la phrase et grammaire du texte*, Québec, mai 1997, 89 p.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Programme d'études : Le français, enseignement secondaire*, Québec, 1995, 179 p.

ANNEXE

Termes et signes conventionnels

GAdj	groupe de l'adjectif
GAdv	groupe de l'adverbe
GInf	groupe infinitif
GN	groupe du nom
GN _s	groupe du nom sujet
GPart	groupe participe
GPrép	groupe prépositionnel
GV	groupe du verbe
P	phrase : GN _s + GV + (groupes facultatifs)
attr	attribut
coord	coordonnant
dét.	déterminant
prés	présentatif
pr	pronom
subord	subordonnant

